

COMITE DE LIAISON DE L'ACTION CONTRE LES MINES

La troisième réunion du Comité de Liaison de l'Action contre les Mines s'est tenue le mercredi 12 novembre 2008, sous la présidence de l'Ambassadeur ZIPPER DE FABIANI.

MEMBRES PRESENTS :

Ministère des affaires étrangères et européennes :

CNEMA

- Mr l'Ambassadeur Henry ZIPPER DE FABIANI, Secrétaire général de la CNEMA
- Mlle Manon-Nour TANNOUS, Stagiaire

DCMD

- Mr Rémi GAUVAIN

FCI

- Mr Arnaud de VIVIES, Directeur des actions de coopération
- Mlle Emilie GRENIER, Stagiaire

SPC

- Mr Michel GARDAS, Chargé de mission

Membres :

- Mr Laurent ATTAR-BAYROU, Président, *A.I.S.P*
- Mr Jean Marc BALLELIO, *ESAG*
- Mr Christian COUPIAC, Consultant
- Mr Arnaud de CHAMPRIS, Consultant, *ECS-Tera Economics*
- Mr Louis DIATTA, *HAMAP*
- Mr Bill HOWELL, Président, *HI*
- Mr Joël KAIGRE, Président, *HAMAP*
- Mr Bernard LE VAN XIEU, Directeur des opérations, *HAMAP*
- Mr Philippe MAHIEU, Directeur, *Europérations*
- Mr Stéphane PASTOR, *ADA*
- Mr Jean-Marc VALET, Directeur, *Géocarta*

Bilan général des activités du CLAM depuis la dernière réunion

Une difficulté organisationnelle est constatée par l'ensemble des membres du CLAM qui évoquent la nécessité de :

- clarifier le fonctionnement du Comité, qui repose sur la base d'une réunion informelle trimestrielle, et d'officialiser le rôle de chacun ;
- garantir une certaine transparence entre les membres du CLAM ;
- élaborer une méthode de travail, liée aux caractéristiques de chacun des membres (Public-Privé) ;
- appliquer la Charte et la compléter éventuellement ;
- élaborer une plaquette de présentation à l'intention des bailleurs de fonds éventuels.

Evolution du projet CG 49 en Bosnie-Herzégovine

• Rappel des faits :

Un financement de 50 000 € a été voté par le Conseil Général du Maine et Loire en vue de mener une action de formation au déminage en Bosnie Herzégovine. Deux projets en compétition :

- un projet CNDH-HAMAP-FCI
- un projet HI

Les deux projets ont été soumis au CG 49 et à l'Ambassade de France à Sarajevo, qui a donné une préférence au second projet (HI).

En fonction de la décision du CG49, l'une ou l'autre des ONG est prête à se retirer.

• Constats / Suggestions :

HAMAP a relevé un manque de transparence et un réel problème d'organisation dans l'élaboration du projet CG 49 et souligne :

- la nécessité de définir une méthode de travail pour les projets à venir du CLAM (termes de référence uniques et procédure claire) ;
- la nécessité de définir un interlocuteur unique afin de limiter les délais entre les échanges ;

Proposition est faite que le CLAM, le cas échéant, retienne un projet, pour gagner en visibilité.

Projets menés ou à mener par les différents membres du CLAM

• Promotion des BD de sensibilisation du CNDH "1001 mines"

Promotion de la BD, via FCI, auprès des ambassades de Colombie, du Mozambique, de RDC, d'Angola, d'Arménie...

• Rappels des prises de contact établies par FCI avec les Ambassades de Bogota, de Phnom Penh, de Beyrouth, en vue d'une coopération future dans le domaine du déminage au profit du CLAM ou de l'un de ses membres (Europérateurs, FSD France).

• Volonté d'HAMAP de répondre à un appel d'offre sur le déminage humanitaire en Biélorussie
FCI va contacter le poste à Minsk et en faire part au CLAM.

• Report de la mission d'évaluation du ministère de l'Intérieur au Kurdistan irakien
Problème de financement pour le déplacement de la mission.

• Etude des acteurs et du financement de la lutte antimine au Tchad et en RDC
L'étude, réalisée conjointement par la CNEMA et FCI, à la demande du CIDHG, sera portée à la connaissance des membres du CLAM.

• Veille des appels d'offres réalisée par HAMAP et FCI

Il existe un problème de partage de l'information au sein du CLAM. Deux propositions sont envisagées :

- la création d'un blog afin de rendre plus facile la redistribution et la gestion de l'information.
- la mise en place de "mini-réunions" pour chaque nouveau projet afin d'étudier le degré de crédibilité du projet pour le CLAM, de désigner les termes de référence et une méthodologie de travail. En cas de validation du projet, diffusion à l'ensemble des membres du CLAM.

Nouvelles activités du CLAM

• Création d'une plaquette de présentation de la Lutte antimine

Il existe un réel déficit d'information et de sensibilisation aux activités du CLAM.

Nécessité de créer une plaquette présentant le rôle de chacun des membres du Comité, et sensibilisant les ambassades à l'action contre les mines, qui comporte cinq piliers et ne se réduit pas au déminage.

La CNEMA et l'ONG HAMAP se sont portées volontaires pour réaliser cette plaquette.

• Lutter contre le déficit de financement de l'action contre les mines française

Il y a un réel manque de visibilité de l'action française dans le domaine du déminage.

Certains membres du CLAM suggèrent de réaliser une étude qui permettrait de redéfinir l'intégralité de la politique française en matière de déminage.

Présentation du Centre de crise du MAEE et de la Fondation St-Cyr

• Le Centre de crise du MAEE a été inauguré le 2 juillet 2008. Il a pour mission :

- d'assurer une "veille" afin de détecter et d'anticiper les risques de crise susceptibles d'affecter les intérêts français à l'étranger ;
- d'organiser les secours des ressortissants français à l'étranger en cas de crise ou de catastrophe naturelle ;
- de préparer et de coordonner l'aide d'urgence française aux pays partenaires frappés par des catastrophes ou des crises humanitaires.

→ *Intérêt pour le CLAM* : possibilité de coopération future dans le domaine du déminage post-crise.

Il est suggéré d'organiser une présentation du Centre de crise aux ONG et une visite du Centre de crise.

• La Fondation Saint-Cyr a été fondée en 2006 dans le but de développer un partenariat entre la Défense et la Société civile. Le 3 décembre prochain, la Fondation rencontrera le CNDH à Angers.

A l'avenir, la Fondation St-Cyr pourrait permettre de financer certaines actions du CLAM.

Compte-rendu du voyage de terrain de la CNEMA au Sénégal

La mission de la CNEMA au Sénégal (du 26/10 au 1^{er}/11/08) a permis de montrer l'intérêt manifeste de la France vis-à-vis de la demande sénégalaise de report du délai d'application des obligations de la Convention d'Ottawa - fixé à 2009 - et ce, à la veille de la 9^{ème} réunion des Etats partis à Genève. Elle n'avait pas pour but de donner des leçons mais correspondait au devoir d'assistance de la France (article 6 de la convention d'Ottawa).

La mission s'est principalement déroulée en Casamance, au Sud-Ouest du Sénégal. Dans un contexte de « ni paix ni guerre », il faut éviter que le déminage ne soit mal interprété par certains groupes locaux. L'ambiguïté de la situation a conduit le Centre national d'action antimines du Sénégal (CNAMS) à lancer quatre opérations pilotes afin de tester plusieurs méthodes de réhabilitation et de remise à disposition des terres dans la région de Ziguinchor.

Durant son séjour, la CNEMA a pu rencontrer également les différents bailleurs de fonds et les principales ONG actives sur le terrain, dont HI. Il en est ressorti que ces derniers demeuraient sceptiques quant à l'évolution de leurs programmes face à la lenteur du lancement des opérations.

Le lien entre déminage et développement est reconnu par les bailleurs de fond. Le déminage humanitaire est bien distingué du déminage opérationnel effectué par l'armée qui soutient le "processus de paix".

Informations diverses

• Deux présentations au CLAM :

- Mr Christian COUPIAC, consultant industriel → Cf. présentation en pièce jointe.

- Mr Jean-Marc VALET, Directeur général de la société Géocarta qui réalise des systèmes de cartographie du proche sous-sol à haute-résolution. Ce concept pourrait être utile pour le CLAM dans la cartographie des mines.

→ Cf. site Internet : <http://www.geocarta.net/>

• Manifestations HAMAP :

- Rencontre franco-chinoise à Pékin pour la manifestation "Une ville où il fait bon vivre". Promotion des activités du CLAM.

- Le 5 décembre 2008, à 17h30, dépôt d'une gerbe de fleurs sous l'Arc de Triomphe AISP et HAMAP.

• Références de divers membres du CLAM sur le site Internet de FCI

- Monsieur l'Ambassadeur Alain GIRMA succèdera à Monsieur l'Ambassadeur Henry ZIPPER de FABIANI, au poste de Secrétaire général de la CNEMA, à partir du 1^{er} décembre 2008.

DATE DE LA PROCHAINE REUNION DU CLAM : le 12 février 2009

*